

LA B NNE AGENCE

IMMOBILIER

BAREME HONORAIRES TRANSACTION IMMEUBLES * AU 1^{ER} JANVIER 2025

Jusqu'à 100 000 €	Forfait de 5 000 € TTC
De 100 001 à 150 000 €	6% TTC du prix de vente maximum
De 150 001 à 750 000 €	5% TTC du prix de vente maximum
Au-delà de 750 000 €	4% TTC du prix de vente maximum

*Habitations, terrains, garages

Honoraires locaux industriels et commerciaux : 8% TTC du prix de vente
(minimum 5 000 € TTC)

BAREME HONORAIRES TRANSACTION FONDS DE COMMERCE AU 1^{ER} JANVIER 2025

Jusqu'à 250 000 €	10% HT du prix de vente maximum avec un minimum de 5 000 € HT
Au-delà de 250 000 €	8% HT du prix de vente maximum

En cas de délégation de mandat, le montant des honoraires applicables reste celui du mandat principal.

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.